Bulletin municipal N°2

Janvier 2022

ÉDITO

Chères Englefontainoises, Chers Englefontainois,

Avec l'équipe municipale, nous avions prévu de renouer avec la traditionnelle cérémonie des vœux. Cette année, il y a eu un peu de suspens et hélas... nous avons dû y renoncer en raison des conditions sanitaires qui se sont à nouveau dégradées. Pour la deuxième année consécutive, c'est par vidéo interposée que je me suis exprimée devant vous. C'est bien dommage car à l'instar du repas des ainés, des manifestations, des quelques spectacles ou encore à l'occasion de la distribution des colis, je mesure l'importance de vous rencontrer et de pouvoir échanger.



J'avais imaginé que ces vœux seraient véritablement le début d'annonces, de quelque chose qui apporte je l'espère, un peu d'enthousiasme dans un monde qui mérite un peu plus que ce que l'on a actuellement. Quoi qu'il en soit, je vous souhaite à Toutes et Tous, en mon nom et celui des membres du Conseil Municipal, **UNE TRÉS BONNE ANNÉE REMPLIE DE NOMBREUX MOMENTS DE JOIE. QUE L'ANNÉE 2022 SOIT PLACÉE SOUS LE SIGNE DU BONHEUR, DE LA SANTÉ ET DE LA RÉUSSITE POUR CHACUN D'ENTRE VOUS.**

Après un peu plus d'un an et demi, le premier quart de notre mandat vient de s'achever. Durant toute cette année 2021, il a fallu agir en faisant face aux contraintes sanitaires... mais pas que! Malgré les turbulences et anomalies rencontrées, sources de nombreuses interrogations, nous conduisons toujours ce mandat avec enthousiasme, énergie et la volonté de bien faire. Pour relever le défi du changement et du passage à l'action que nous vous avons promis et qui nous anime, une remise en ordre organisationnelle, réglementaire, financière et comptable, intégrant rigueur, respect des procédures et aussi sens moral, s'est imposée à nous.

C'est pourquoi nous avons modifié les habitudes et les modes de faire, tâchant de remettre au centre des obligations de chacun le sens et la qualité du service public qui se doit d'être rendu à la population, c'est-à-dire à chacun d'entre vous.

Nous avons modifié, certains diront bousculé, les habitudes parce que nous en avions le devoir. Être élu oblige pragmatisme, courage et volonté. Courage de dire et volonté de faire. Nous avons donc osé là où d'autres fermaient les yeux. Nous avons agi là où d'autres attendaient. Tout n'est pas encore parfait mais nous progressons.

Comme vous le découvrirez dans les pages de ce Bulletin d'Information Municipal, au-delà des contraintes rencontrées bien plus grandes que nous l'imaginions, du temps passé et de l'énergie dépensée à régulariser bon nombre de dossiers, des actions concrètes ont malgré tout été entreprises et/ou sont en cours.

Nous le savons, l'unanimité est impossible. Mais je peux vous assurer que toutes les décisions sont prises en toute légalité, le plus souvent à l'unanimité du conseil municipal (opposition comprise) et dans l'intérêt général. Je tiens à saluer l'implication sans failles et le travail mené par les élus, qui tout comme moi, souhaitent que notre commune évolue, s'équipe, s'embellisse et garantisse un maximum de services aux habitants.

Des défis restent à relever. Ma volonté et celle de l'équipe qui m'accompagne, demeurent intactes. Préparer demain, pour Englefontaine, voilà ma priorité!

Encore une fois, tous mes vœux de bonheur et prenez soin de vous.

SANDRA PLUCHART,

Maire d'Englefontaine

COMMÉMORATIONS

8 MAI

C'est sous un temps maussade que la commémoration du 8 mai s'est déroulée.

La lecture d'un texte de Mme DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, a été faite en l'hommage aux combattants de la Seconde Guerre Mondiale.



11 NOVEMBRE

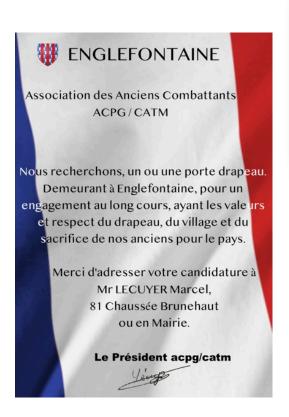
Comme chaque année, une commémoration a eu lieu en mémoire de ceux qui se sont battus lors de la Première Guerre Mondiale. Cette année les élèves de l'école Primaire Jules Copin ont été conviés et nous ont offert un hommage des plus admirable.

Un verre de l'amitié a ensuite été offert dans la salle polyvalente de la commune. Madame Le Maire a remis des médailles du travail à Madame CRAPET Marie-Agnès et Messieurs MAILLARD David, NEZ Christophe, PETIT Claude, LAURENT Didier, BIGARD David, DELCROIX Bruno, PARMENTIER Philippe.

5 DÉCEMBRE

À cette date, a été rendu un hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie,

des combats du Maroc et de Tunisie.









Les "Ça me dit" d'Englefontaine

Forte du succès des festivités proposées en sortie de confinement l'été dernier, la municipalité vous a proposé cette année de nouvelles animations. C'est ainsi que le 17 juillet la place E.Thomas a accueilli 12 stands de jeux encadrés par 24 animateurs. Des quiz, des tournois avec de petites récompenses offertes toute la journée aux différents participants ont rythmé l'événement. Le 31 juillet,

pas moins de 7 structures gonflables sont venues habiller les abords de la Mairie en les transformant en un véritable parc d'attraction. Malgré les conditions météorologiques moroses, familles et amis étaient au rendez-vous, prêts à se défier dans la joie et la bonne humeur. Enfin, cette série d'activités s'est clôturée par une projection en plein air du film « YESTERDAY » qui a conquis les spectateurs. Succès réitéré, entre rires et moments de convivialités, les « ça me dit » d'Englefontaine ont, une nouvelle fois, su vous rassembler pour notre plus grand plaisir! Nous avons hâte de vous retrouver cet été, avec, nous l'espérons une météo plus agréable! Un grand merci à l'association de chasse, l'ASCEE, les En-Jeux Podéens et le Café PMU pour leur investissement dans ces évènements.





VIVE LA PÊCHE!

Cette année, avec la participation de la Fédération de pêche du Nord , nous avons pu proposer une initiation à la pêche sur notre étang.





NOS AÎNÉS

COLIS BIEN-ÊTRE & DE NOËL

Suite à la crise de la COVID-19, la municipalité a eu à cœur de penser aux personnes isolées. Après une période difficile et dans l'attente du repas qui n'a pas pu avoir lieu l'an passé, les élus ont tenu à réchauffer le cœur de nos aînés en leur offrant un « colis bien-être » : masques, gel, crème de visage, crème de mains, eau de Cologne... Pour les fêtes de fin d'année, ils se sont vu livrer champagne, bière, vin blanc, produits du terroir, bon,

champagne, bière, vin blanc, produits du terroir, bor almanach ...

Afin de n'oublier personne, Mme le Maire s'est rendue en EHPAD pour livrer les colis à nos ainés en situation de dépendance.





REPAS DES AÎNÉS

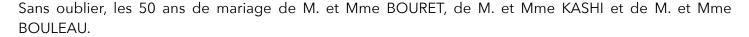
Malgré une crise de la Covid qui perdure, nous avons pu maintenir le repas des aînés. L'évènement s'est déroulé dans d'excellentes conditions avec l'application du protocole sanitaire.

Le repas a été préparé par le traiteur LEPOLARD Julien, de Poix du Nord. Quant à lui le spectacle a été assuré par Dixieland Combo Jazz.

Durant l'apéritif, a eu lieu un quiz créé par des membres de l'équipe municipale, sur l'histoire d'Englefontaine.

Lors de ce repas, ont été mis à l'honneur nos doyens : Madame WYART

Marcelle (100 ans), Monsieur BAUDOUX Rémi (89 ans) tous deux absents et les doyens de l'assemblée, Madame CAUDRELIER Odette et Monsieur DRUBAY Bernard.









NOS JEUNES

KIT DE PASSAGE EN 6EME



Un dictionnaire, une encyclopédie, une clé usb, un livre et une calculatrice : c'est la composition du Kit offert aux enfants de CM2 entrant au collège. Tous les enfants de l'école ont également reçu un livre.

COLIS DE NOËL



Des cartes cadeaux ont été distribuées à tous les enfants de la commune, âgés de 0 à 18 ans. Les enfants scolarisés à l'école d'Englefontaine ont reçu en complément un colis de Noël.

MODERNISATION DE L'OUTIL PÉDAGOGIQUE

Cette année, de nombreux investissements ont été réalisés afin de fournir à nos écoliers de meilleurs outils numériques et les accompagner dans la modernisation des apprentissages et pratiques pédagogiques.

Ainsi, la fibre remplace l'Adsl pour un meilleur débit. Nous avons procédé à l'achat de 4 écrans interactifs, d'un serveur Kwartz, de 30 tablettes et de 5 ordinateurs portables pour un montant de 22 203€ HT. Nous avons mobilisés deux subventions pour un montant total de 14 022€ auprès de l'Éducation Nationale.



DISPOSITIF « PETITS DÉJEUNERS »

Dans le cadre de ce dispositif, des petits déjeuners sains et équilibrés sont servis gratuitement aux élèves de l'école, deux fois par semaine, selon le planning suivant :

Le lundi : créneau 7h-9h pour 30 élèves du périscolaire

Le Vendredi : créneau 9h-9h20 pour l'ensemble des élèves de l'école



SPECTACLE DE NOËL





Une heure de spectacle autour de « La folle vadrouille de Noël », son et lumière, a été joué le mardi 14 Décembre par M. HIEN Bertrand devant une salle comble.

Les enfants d'Englefontaine ont pu y voir le Père Noël et recevoir leur colis offerts par la municipalité. Un cd du spectacle a également été distribué à l'issue de la représentation.

Quelques jours auparavant, les enfants de l'école avaient déjà pu profiter du spectacle « Le Noël enchanté du Yétou ».

Nous tenons à remercier la CCPM pour son accompagnement financier au travers son Fond d'Action culturelle (FAC).





ÉCOLE

RÉFECTION DES TOILETTES

Finies les mauvaises odeurs! Les toilettes extrêmement vétustes des maternelles ont été totalement rénovées cet été. Des travaux se sont étalés sur 6 semaines. Le budget de 16 574€ HT a été subventionné par le département du Nord à hauteur de 6 290€ au titre de l'ADVB (Aide Départementale aux Villages et Bourgs).



CANTINE

DES DÉCIBELS EN MOINS

La cantine de l'école a reçu des équipements d'insonorisation. Le niveau sonore plus acceptable rend désormais les repas plus agréables.

Un coût des travaux s'élevant à 11 540€ HT a été subventionné par le département du Nord à hauteur de 5 770€ (ADVB).





MONUMENT AUX MORTS

RÉNOVATION

Le temps a fait son oeuvre sur le monument aux morts. Les agents communaux ont procédé à la remise en état de l'édifice. Scellement de pierres bleues et rejointoiement lui ont redonné du lustre pour plusieurs années.



ÉTANG COMMUNALACCÈS PMR



Suite à l'installation d'un ponton à destination de personne à mobilité réduite par la Fédération de Pêche du Nord, la municipalité a entrepris des travaux d'accessibilité.

Info!

Nénuphars et niveau d'eau: En collaboration avec la fédération de pêche du Nord, nous travaillons à une solution pour maintenir le niveau de l'eau en toute saison. Nous allons également établir un plan de maintenance du plan d'eau en maitrisant la pousse des nénuphars.

VOIRIE

RÉFECTION DES DÉPARTEMENTALES

RD 932 et RD 100

Au mois de mai a eu lieu la réfection du tapis de la RD 932. En Octobre, c'est au tour de la RD 100 d'être rénovée par le Département du Nord. De la Rue de la République jusqu'à la sortie en direction de HECQ, la commune a investi 164 882€ HT



pour refaire les fils d'eau, les bordures et une partie des trottoirs. Une subvention AAT (l'aide à l'aménagement de trottoirs) de 74 985€ a été mobilisée auprès du Département.



MAIRIE

MENUISERIES

La vieillissante porte de la mairie, ainsi que les fenêtres ont été remplacées en cette fin d'année.



Dans le cadre d'une amélioration des

performances énergétiques nous avons dépensé 17 905€ HT pour cette rénovation financée à 80% par le Département du Nord et le SEAA (Syndicat d'électricité de l arrondissement d'Avesnes). Nous les en remercions.

SALLE DES FÊTES

ACCESSIBILITÉ

Nous avons profité de la réfection des trottoirs sur la RD100 pour refaire l'enrobé devant la salle des fêtes rendant ainsi l'accès plus sécurisant. Le montant des travaux s'élève à 3 840 € HT.



STADE

CLÔTURES ET ABORDS

La clôture pour accéder à la salle polyvalente et les terrains sportifs a été refaite. L'accès au compteur qui présentait depuis de nombreuses années un caractère élevé d'insécurité a également été rénové.





ÉGLISE

RÉFECTION DES ENTRÉES

Des travaux de peinture ont été réalisés sur les portes d'entrée de notre église et de sa sacristie par les agents techniques. Cela donne ainsi un coup de fraîcheur à l'édifice.



ENFANTS

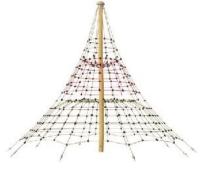
AIRE DE JEUX

Les travaux d'installation d'une aire de jeux ont débuté en ce mois de décembre. Nous avons voulu rendre accessible cet espace ludique au plus grand nombre. C'est pourquoi il sera composé de 2 parties : une première accueillant les plus petits sur une plateforme aux jeux multiples et d'une seconde sur laquelle seront installées une « toile d'araignée » et une table de ping-pong pour les plus grands.

Le coût de ce projet est de 58 999€ HT. Nous avons mobilisé des subventions à hauteur de 50% soit 29 499€ au titre de l'ADVB (Aide Départementale aux Villages et Bourgs). Afin de leur donner un aspect naturel, de les intégrer au mieux au paysage tout en apportant la sécurité nécessaire en les délimitant, il est proposé un **chantier participatif de plantation**. Si vous avez des projets de plantation , venez vous faire la main, demander des conseils







BATIMENTS COMMUNAUX

ÉTAT DES LIEUX

La lecture des derniers rapports des commissions de sécurité fait apparaître des dysfonctionnements importants, dont certains datent de... 1999 sans que des travaux de mise en conformité n'aient été réalisés. La mise en conformité des bâtiments communaux est colossale et nous travaillons à les prioriser. Les travaux seront réalisés au fur et à mesure dans les limites du budget de la commune.

De plus, des diagnostics de performance énergétique des bâtiments sont en cours avec le concours de la SIRRP animée par le Parc naturel régional de l'Avesnois. L'analyse de ces documents servira de support pour les investissements futurs.

En parallèle, nous travaillons sur la mise en place de dossiers d'utilisation d'exploitation et de maintenance (DUEM) des bâtiments communaux (documents obligatoires inexistants à notre prise de fonction). Ces dossiers vont nous permettre de rentrer dans la légalité et surtout d'anticiper les travaux de maintenance et de mise aux normes.

L'inspection du travail du Centre de Gestion du Nord nous demande également de mettre en place des dossiers d'intervention ultérieurs sur les ouvrages (DIUO) des bâtiments communaux, documents eux aussi inexistants. Certains sont en cours d'élaboration. Ces dossiers seront utiles pour les futurs plans de prévention et pour la responsabilité civile et pénale de la commune.

Entretien de la commune :

L'équipe du service technique de la commune a énormément de travail de rénovation et de maintenance sur le patrimoine immobilier de la commune, sur les voiries etc.. C'est pourquoi il a été décidé de continuer d'alléger la gestion d'une partie des espaces verts en confiant cette tâche à une entreprise. Avec les nouvelles directives sur l'utilisation des produits phytosanitaires , d'une part, et l'anormale pluviosité de cet été d'autre part, les mauvaises herbes ont été plus nombreuses sur nos trottoirs et nos fils d'eau. Nous ne pouvons, plus comme avant, utiliser de puissants herbicides (et nous ne le regrettons pas). Il n'est, bien entendu, pas question de laisser envahir les rues mais nous assumons désormais un entretien raisonné.

ENTREZ C'EST TOUT VERT

ENTREZ C'EST TOUT VERT & DÉFI FAMILLES À BIODIVERSITÉ POSITIVE

Nous vous avons parlé du dispositif ENTREZ C'EST TOUT VERT dans le précédent BIM. Et bien c'est parti avec comme acte 1 la rue Victorien Cantineau. Une première réunion d'information s'est tenue le 29 mai 2021 à la salle polyvalente. Plus de 20 personnes ont répondu présentes et affiché leur enthousiasme à participer à ce projet qui vise à renaturer cet axe passant, tout en intégrant des réflexions sur la sécurisation. Il est également souhaité apporter des réponses aux problématiques de stationnement, de circulation piétonne et de vitesse.



Une balade paysagère, animée par le Parc naturel régional de l'Avesnois, a eu lieu le 18 juin 2021. Une dizaine d'habitants ont participé à un premier diagnostic. Dans la foulée des ateliers de travail ont été animés et très bientôt, nous devrions avoir des propositions d'aménagement envisageable sous couvert d'obtention de subventions.

En premier lieu, le Département du Nord va entreprendre des actions de plantation sur nos 4 entrées de communes sur la section des Départementales hors agglomération. Le projet de plantation de la commune devrait compléter cette opération.

En parallèle et en complémentarité, la Commune est ravie, grâce au soutien de l'Office Français de la Biodiversité, de la Fédération des Parcs naturels régionaux et du Parc naturel régional de l'Avesnois, de



pouvoir proposer des animations dans le cadre de l'opération « DÉFI FAMILLES A BIODIVERSITÉ POSITIVE ». Dans le cadre de ce projet, des animations sont programmées et organisées une fois par mois : Faire son jus de pommes / Préparer un repas locavore / Adopter l'écoconduite / Planter et entretenir des fruitiers chez soi / Réaliser une mare / Fabriquer et installer des hôtels et gites à insectes...

2 premiers temps d'animation « tests » ont été proposés aux habitants des axes Cantineau et Brunehaut. Si vous souhaitez en savoir plus et rejoindre cette dynamique, contactez l'élu référent par mail à l'adresse christophe.legroux@englefontaine.fr ou par téléphone au 06.59.05.55.86.

A venir: un chantier de plantation et un atelier cuisine.

VÉLO

COLLÉGIENS DE MORMAL À VÉLO

COLLÉGIENS DE MORMAL À VÉLO, COMITE DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE et JO 2024

Et si nos jeunes allaient au collège à vélo? Si la prochaine rentrée des classes était le moment des bonnes résolutions? Pour que les jeunes soient en forme, concentrés et confiants en eux, la pratique du vélo est excellente.

Pour ce faire, avec le soutien de la communauté du Pays de Mormal, du Département

du Nord, de l'ADEME, de la MACIF et du Comité Départemental Olympique, il est proposé de sécuriser et encadrer le trajet Englefontaine – Poix du Nord afin de permettre aux collégiens de se rendre au collège à vélo (et en bus lors du très mauvais temps).

Afin d'avancer sur cette idée et la transformer en projet concret, le 24 juin 2021, les enfants et enseignants de CM1 et CM2 ont participé à une sortie vélo. Encadrée par « l'Association du Droit Au Vélo » (ADAV). Cette sortie leur a permis d'être sensibilisés aux règles de sécurité à respecter lors d'un déplacement à vélo. Elle leur a également permis de découvrir et tester le trajet Englefontaine – Poix-du-Nord, commune du collège qu'ils fréquenteront pour la majorité dès la rentrée scolaire prochaine. Cela a permis de leur faire prendre conscience de la faisabilité de ce trajet à vélo et aussi prendre en compte leurs ressentis (difficulté ou facilité physique, perception du danger, plaisir, crainte, envie...).

Cette démarche, engagée par la commune a reçu la reconnaissance du **Comité Départemental Olympique** qui, sous couvert de la validation de **l'Éducation Nationale**, propose d'animer le dispositif « **SAVOIR ROULER À VÉLO ».** Lancé en 2019, ce dispositif a pour objectif de garantir à chaque enfant l'acquisition de savoirs sportifs fondamentaux indispensables pour leur épanouissement, leur santé, leur autonomie et leur sécurité. Les animations seront proposées dans les classes de CM1 et CM2 afin de préparer les jeunes à aller au collège à vélo lors de leur entrée au collège.

Bloc 1 - Savoir pédaler : Maitriser les fondamentaux du vélo.

Bloc 2 - Savoir circuler : Découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé.

Bloc 3 - Savoir rouler à vélo : Circuler en autonomie sur la voie publique.

Le programme « Savoir Rouler à Vélo » s'achève par la remise d'une attestation à chacun des enfants.

Le bloc 3 sera réalisé sur le parcours commune-collège.

Un diagnostic sur le niveau d'équipements et les besoins sera réalisé afin d'équiper chaque jeune et n'exclure personne (mise à disposition de moyens matériel -vélos et casques- par le CDO).

En parallèle, les aménagements nécessaires à la sécurisation du trajet seront entrepris (signalétique).

Pour aller plus loin, il sera aussi proposé de mobiliser des parents d'élèves volontaires pour l'obtention d'un agrément encadrant vélo.

Ce projet a aussi permis d'inscrire la commune au **label « TERRE DE JEUX 2024 ».** Ce label valorise les collectivités territoriales qui œuvrent pour une pratique du sport plus développée et inclusive.

A ce titre nous travaillons à la mise en place d'une opération permettant d'accompagner les jeunes de la commune qui le souhaitent dans une opération « bénévole 2024 - LES VOLONTAIRES AUX JEUX »

En effet, nous aimerions permettre à quelques jeunes de la commune de vivre une expérience unique en leur permettant de rejoindre les bénévoles des Jeux Olympiques 2024. Les missions susceptibles d'être confiées aux volontaires dans le cadre des Jeux sont regroupées en six catégories :

- Accueil, orientation et assistance aux spectateurs, participants et parties-prenantes
- Support aux opérations sportives
- Soutien opérationnel à l'organisation
- Transports
- Soutien aux services médicaux
- Support aux cérémonies

Nous revenons très vite vers vous avec de plus amples précisions.

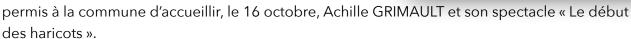
Pour plus d'informations et/ou manifester votre intérêt, contactez l'élu référent par mail à l'adresse <u>christophe.legroux@englefontaine.fr</u> ou par téléphone au 06.59.05.55.86.



CULTURE

CONTEURS EN CAMPAGNE

Le festival Conteurs en campagne, organisé par la FÉDÉRATION DES FOYERS RURAUX, amène des conteurs professionnels dans des communes rurales pour offrir des spectacles familiaux, adultes ou jeunes publics. Pour cette 29ème édition, la Communauté de Communes du Pays de Mormal a apporté son soutien permettant la programmation de 4 contes sur son territoire. Cela a



Une quarantaine de personnes ont pu découvrir et écouter 3 aventures rocambolesques où les géants et les monstres, qui consomment et gaspillent à outrance, ont des allures d'effrayants humains.

L'imaginaire est une force, merci à Achille de nous aider à le stimuler.



CONCERT DES HARMONIES DE POIX DE NORD ET DE LOUVIGNIES QUESNOY



Merci à Messieurs LEQUEUX, BRISARD, FACQ et BOUVART, ainsi qu'à l'ensemble des musiciens pour leur prestation ce dimanche 19 décembre 2021 en l'Eglise Saint-Georges.





LES MAISONS DÉCORÉES ET ILLUMINÉES

Le jeudi 29 décembre, un jury composé de personnes extérieures à la commune a attribué des prix dans le cadre du concours annuel des maisons décorées et illuminées.

1er Prix : M. et Mme BOURET Bernard et Myriam





2e Prix: M. VITS Hervé





3e Prix: Mme MARECHAL Catherine





4e Prix: M. et Mme DELCROIX Bruno







BIENVENUE

LES NOUVELLES ASSOCIATIONS

• Le Yoga avec des séances les lundis de 18h30 à 20h qui se déroulent à la salle polyvalente.

10€ la séance, pass sanitaire nécessaire.

Contact : Christiane et Dominique DUQUESNOY,. Tel : 06.79.59.49.00

• L'association « les deux mains ensemble ». Renée est à l'origine de l'ouverture d'une boutique solidaire, en partenariat avec la mairie.

Adhésion annuelle 2€ par personne, 5€ par famille, sous conditions de revenus. Ouverture certains vendredis de 13h30 à 18h à la salle de musique, rue des tuileries (dates d'ouverture affichées à l'avance en mairie).

• Le Mormal Rugby Club (MRC) a choisi Englefontaine pour implanter une école de rugby en Pays de Mormal. Ouvert à toutes et tous à partir de 3 ans, déjà plus de 70 licenciés. Entrainements les vendredis soir et samedis toute la journée.

LES SUBVENTIONS

 Une réunion avec les associations a été organisée afin de rappeler, entre autres, les documents nécessaires au traitement des demandes de subvention.

Nous avons reconduit le budget des subventions des années précédentes (budget primitif identique aux années précédentes). Pour autant, nous avons constaté une diminution des demandes.

- Face à l'annulation de nombreux évènements, nous vous informons que la mairie a versé la subvention de 500€ en faveur du Téléthon, au titre de l'année 2021.
- Le 27 septembre 2021, les membres du Conseil Municipal ont voté le versement d'une participation financière de 15€ aux familles de tous les jeunes Englefontainois âgés de 3 à 18 ans, s'inscrivant à un club sportif de la commune.

LE FOOTBALL

En lien avec Sophie MARECHAL, ancienne Présidente de l'USE (Union Sportive d'Englefontaine), nous tenions à rétablir certaines vérités sur l'arrêt de l'activité du club.

Lors de notre rencontre fin 2021, Madame MARECHAL nous a précisé qu'elle a repris la Direction du club en 2018, de façon provisoire, suite à la démission du Président de l'époque.

Après quelques années d'investissement, les trois membres du bureau ont pris la décision de quitter leur fonction en fin de saison 2021. Malgré des sollicitations de leur part (appel via les réseaux sociaux, échanges lors des entrainements et pour finir lors de la dernière Assemblée Générale), personne ne s'est manifesté pour reprendre la Direction du club et amorcer un nouveau bureau.

Faute de reprise, le bureau démissionnaire ainsi que l'équipe municipale n'ont pu qu'acter la dissolution du club de foot. Madame MARECHAL a fait don de leur matériel à la mairie, qui l'a mis à disposition de l'école. Nous la remercions de ce geste.

Vous l'aurez compris, l'arrêt du foot n'est aucunement lié à un problème financier. D'ailleurs, la municipalité a maintenu leur subvention en 2021.

Nous sommes, comme bon nombre d'entre vous, déçu de voir disparaitre ce club.

COMMERCES

INSTALLATION

Nous sommes heureux d'accueillir SEB COIFFURE, ainsi que l'entreprise DESTREHEM qui fabrique la bière Mormalt, que certains d'entre vous ont pu découvrir dans les colis de Noël.

DÉPART

Après de nombreuses années de service, le Café de la Jeunesse à définitivement fermé ses portes. Murielle et Stéphane les gérants ont pris une retraite bien méritée.

Info!

Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Simple et gratuit, il est désormais possible de déposer une demande de permis de construire sur internet . Pour cela connectez vous à :

oxalis.cc-paysdemormal.fr/gnazu/

Elections:

Comme vous le savez, l'année 2022 sera synonyme d'élections :

Election présidentielle les 10 et 24 avril 2022 et élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales en vous renseignant en mairie.

ACTIONS

LES RESTOS DU COEUR

Les communes de Poix du Nord et Englefontaine mutualisent le personnel et leur véhicule pour approvisionner le dépôt de Poix du Nord en denrées alimentaires.

BIENVENUE

Un bon d'achat de 20€, utilisable à la pharmacie MARACHE, est offert par la mairie lors de la naissance d'un enfant dont les parents sont domiciliés sur la commune.

Rappels

Parce que nous vivons en société

Nuisance Sonore: Il est rappelé que les dimanches et les jours fériés, il est possible de tondre <u>uniquement</u> de 10 h à 12h.

Nos amis à 4 pattes: L'article 213 du Code rural interdit la divagation des chiens et des chats. Les chiens doivent être tenus en laisse, et les déjections de votre animal, ramassées

Les feux : Comme stipuler dans la Circulaire du 18 novembre 2011 relative au brûlage à l'air libre des déchets verts

Il est interdit de bruler chez soi verdure et autres matériaux, notamment les matières plastiques, extrêmement désagréables à l'odeur et toxiques

CONCERTATION AVEC NOS JEUNES

Une première rencontre a eu lieu avec une quinzaine de jeunes, Madame le Maire et quatre membres du Conseil Municipal.

Des demandes et idées de leur part ont pu être formulées : installation de filets au city stade, création d'un parcours VTT/Skate parc, mise à disposition d'un local du type « maison des jeunes »...

Nous envisageons de nous réunir à nouveau très prochainement afin d'affiner la réflexion autour de l'inclusion des jeunes à la vie du village, dans une démarche citoyenne.

Cette collaboration pourrait aboutir à la création d'une association des jeunes ou d'un Conseil Municipal des jeunes. Prochaine réunion le Jeudi 17 février à 18H.

ON MANGE MIEUX LOI EGalim À LA CANTINE

A compter du 1er Janvier 2022, les repas proposés au sein de la cantine doivent comprendre 50% de produits durables dont au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique. Nous ne pouvons que nous satisfaire de la montée en qualité des repas servis à nos enfants. Cela a pour conséquence l'augmentation du prix des repas de 30 centimes, dont la commune en supportera la moitié.



ÇA DOIT SE SAVOIR!

UNE GESTION DE LA DÉRIVE

Depuis maintenant prés de 2 ans, nous travaillons dans le but de fournir aux habitants de la commune des services innovants et de qualité. La volonté ne suffit pas et, comme chacun le reconnaitra, l'argent reste le « nerf de la guerre ». C'est pourquoi, il nous a fallu remette de l'ordre dans les comptes. Nous avons découvert un patrimoine immobilier peu entretenu depuis des années et fortement dégradé. Les commissions de sécurité les ont déclassés à chacun de leur passage. Les voiries sont elles aussi dans un mauvais état. Il nous faut rattraper ce retard. Ce n'est pas un héritage facile mais nous y travaillons, notamment en régularisant bons nombres de dossiers.

Nous oeuvrons à une meilleure gestion du patrimoine agricole servant les intérêts de la commune en saisissant des opportunités. Nous sommes riches d'un patrimoine et nous nous devons de ne pas le brader, comme nous pensons que ce fut le cas du presbytère estimé et délibéré 155 000 euros et vendu à la hâte 55 000 euros. Nous avons mis en recouvrement pour plus de 39 000 euros de dettes locatives (qui jusqu'alors étaient régulièrement effacées), avec la mise en place d'échéanciers adaptés. Aujourd'hui tous les loyers sont payés. Nous avons régularisé 25 000 euros d'arrêts maladie non déclarés et de ce fait non remboursés à la commune alors que nous cotisons auprès d'une assurance. Nous engageons une renégociation de contrats, à l'image du contrat informatique démesuré au regard des besoins, ce qui permet une économie de 15 000 euros par an tout en nous engageant dans des investissements d'outils modernes de pédagogie à l'école. **Ainsi nous faisons plus avec moins de dépenses.**

C'est l'état d'esprit qui anime notre action, car nous sommes conscients que l'argent de la commune est avant tout l'argent du contribuable.

CADRE RESERVÉ À L'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

L'opposition n'a pas souhaité s'ex	kprimer.	

RECENSEMENT

Afin de mettre à jour la base de données concernant la population de notre Commune, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir remplir le formulaire en annexe et le déposer dès que possible en Mairie.

La transmission de vos données permettra d'organiser correctement la distribution des colis des enfants et des aînés, le repas des aînés mais, avant tout, d'apporter au plus vite assistance aux personnes les plus vulnérables lors des « Plan Canicule », pandémies ou autre...

Parce que, pour nous, vos données ont de la valeur, leur usage est sécurisé par notre prestataire. Vous pourrez d'ailleurs trouver les informations concernant le respect de vos données dans notre Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) affiché en Mairie ou sur notre site www.englefontaine.fr.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Vos données personnelles, notre responsabilité

Aujourd'hui, les données personnelles que nous collectons et traitons constituent un outil précieux pour vous rendre des services rapides, efficaces et personnalisés.

Ces données nous aident au quotidien à fluidifier la gestion de nos activités et à satisfaire à nos obligations légales.

Quelles données personnelles recueillons-nous ?

Dans le strict respect des réglementations en vigueur, et dans le but de remplir nos missions confiées par la loi, nous traitons principalement des données à caractère personnel de trois natures :

- Les données à caractère personnel recueillies directement auprès de vous ou de nos sous-traitants ;
- Les données à caractère personnel liées au fonctionnement des logiciels, générés notamment lors de l'utilisation des services en ligne et application métiers;
- Les données à caractère personnel qui découlent d'autres données que vous nous avez fournies.

Quelle utilisation faisons-nous de vos données personnelles ?

Nous faisons une utilisation responsable de vos données personnelles pour les traitements mis en œuvre par la Commune d'ENGLEFONTAINE, notamment pour :

- Les élections électorales, l'état civil...
- La gestion périscolaire des élèves
- Les colis des enfants et des aînés
- L'assistance aux personnes vulnérables lors de canicule ou autres...

Le personnel de la Commune d'ENGLEFONTAINE, en sa qualité d'agents publics, est soumis à un devoir de réserve.

Une charte d'utilisation du système d'information et de communication encadre l'utilisation des outils informatiques et promeut auprès des agents, la protection des données à caractère personnel.

Combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?

Les durées de conservation, définies de manière précise, veillent à ne pas excéder le temps strictement nécessaire à la bonne exécution du traitement. Pour déterminer chaque durée, nous avons pris en compte :

- Les différentes finalités pour lesquelles sont collectées ces données
- Les personnes concernées par la collecte
- Le respect d'obligations légales, réglementaires ou reconnues par la profession auxquelles nous sommes tenus
- La réglementation en matière de tri et de conservation des archives et données publiques

Qui peut avoir accès à vos données à caractère personnel?

Vos données à caractère personnel sont traitées par nos agents dans le but d'accomplir nos missions et compétences conférées par la loi.

Vos données peuvent également être transférées à nos sous-traitants fournissant des services ou une assistance à notre collectivité.

Elles peuvent également être transférées aux personnes et autorités dont le droit d'accès aux données à caractère personnel est reconnu par la loi, les règlements ou les dispositions émanant d'autorités habilitées par la loi.

De quelle façon assurons-nous la sécurité de vos données ?

Evolution de la politique de confidentialité

Quels sont vos droits et comment les faire valoir ?

Nos agents mettent en œuvre les actions nécessaires, conformément aux recommandations de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), afin de protéger les données à caractère personnel que nous traitons. Vos données sont traitées de façon électronique et/ou manuelle et en tout état de cause, de façon à ce que leur sécurité, protection, confidentialité et intégrité soient assurées au regard de leur niveau de sensibilité, via des mesures administratives, technique, physiques et organisationnelles pour prévenir la perte, le vol, l'utilisation, la divulgation, la destruction ou encore la modification non-autorisée.

La présente Politique de confidentialité des données à caractère personnel peut être amenée à évoluer, notamment en raison des évolutions législatives et réglementaires.

Conformément à la loi N° 2018-493 du 20 Juin 2018 relative à la protection des données personnelles et au règlement n°2016/679 dit « règlement général sur la protection des données » (RGPD) du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement et de portabilité de vos données à caractère personnel que vous pouvez, sauf obligation légale contraire, faire valoir : Soit en écrivant à :

Mairie

02 bis, place Eugène Thomas 59530 ENGLEFONTAINE

Soit en adressant un courriel à :

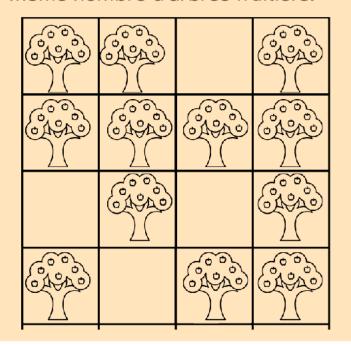
secretariat@englefontaine.fr



Comme Englefontaine,
Je commence par un E.
Je me termine par un E.
Je peux ne contenir qu'une seule
lettre et pourtant je ne suis pas la
lettre E.

Que suis-je?

Notre commune compte de nombreux vergers... Divisez celuici en 4 parties de même taille, de même forme et comportant le même nombre d'arbres fruitiers.



Sur le chantier de l'église St
Georges, un compagnon se trouve
sur le barreau central d'une échelle.
Il doit grimper jusqu'en haut de
celle-ci afin d'atteindre le clochet. Il
gravit 3 barreaux mais pris de
vertiges, redescend de 5 barreaux.
Retrouvant du courage, il décide de
remonter et escalade 7 barreaux.
Après avoir repris son souffle, il
gravit les 6 derniers échelons et
pénètre dans le clocher. Combien
de barreaux possède l'échelle?



Je suis dans l'étang d'Englefontaine ou au fond de votre jardin. Je me cache au début de la nuit. On me voit deux fois dans l'année, une fois en automne mais jamais en été.



Que suis-je?



Solutions page 20

DERNIÈRE MINUTE

ATELIER CUISINE: le samedi 5 mars

Afin de découvrir la démarche LOCAVORE, nous vous invitons à participer à un atelier cuisine autour de produits locaux, frais et de saison. Cet atelier sera animé et encadré par le chef du restaurant AUBEPINE https://www.maison-aubepine.fr/. Il est proposé à 1 membre de chaque famille de venir réaliser un plat et un dessert de 10h à 12h30 à la salle des fêtes. A 12h30 le reste de chaque famille nous rejoint pour que nous déjeunions tous ensemble autour des plats préparés. Attention places limitées à 12 participants. Inscriptions obligatoires par mail à l'adresse secretariat@englefontaine.fr ou par téléphone au 03 27 27 50 22.

Pour aller + Ioin (sous réserve de confirmation) : nous vous invitons à contribuer à un échange sur " que faut il faire pour que chaque personne est un accès à une alimentation de qualité, et suffisante sur notre territoire ». Vous avez une expérience, des idées, venez les partager. Le **Conseil national de l'alimentation** (CNA) pour faire des propositions au niveau national souhaite recueillir les avis, les contributions de citoyens sur " comment diminuer la précarité alimentaire". Nous pouvons participer à cette démarche garantie par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Prenons la parole à Englefontaine!

Il sera proposé aux participants de l'atelier cuisine qui le souhaitent, de poursuivre la journée en participant l'après-midi à ce temps d'échange et de débat

ATLAS COMMUNAL DE LA BIODIVERSITE (ABC):



Rougequeue à front blanc

Le Parc naturel régional de l'Avesnois (PNRA) propose la réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) pour les communes volontaires du territoire. La commune d'Englefontaine a répondu positivement à la proposition du Parc pour la période 2021-2023.

Un ABC consiste à améliorer la connaissance du patrimoine naturel ordinaire et remarquable à l'échelle de la commune, et d'en partager ensuite les résultats avec les élus, usagers et habitants. Cette étude, entièrement financée par le PNRA, avec des crédits accordés par l'Office Français de la Biodiversité, est basée sur le volontariat et n'a pas de vocation réglementaire.

Dans le cadre de ce projet, le PNRA réalisera des inventaires de terrain, permettant d'identifier la faune (grenouilles et tritons, oiseaux, papillons, libellules) et la flore présentes. Certains inventaires auront lieu de nuit (rapaces nocturnes). Les prairies bocagères, mares, étangs et espaces boisés sont notamment identifiés comme des milieux intéressants à prendre en compte dans

ces inventaires.

Aussi, nous souhaitons vous informer de la tenue de cette campagne d'inventaires qui se déroulera **de février 2022 à juin 2023**.

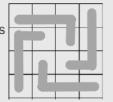
Réponses aux Enigmes page 19

Enigme bleue: une enveloppe

Enigme rouge: 23 barreaux

Enigme verte : la lettre « N »

Enigme orange : (une des solutions possibles)



ANNEXES

FICHE DE RENSEIGNEMENTS PAR FAMILLE

Renseignements relatifs au conjoint 1

			7.				
njoint 1		7					
elatirs au co			3 1			×	
Kenseignements relatifs au conjoint 1	Nom	Prénom(s)	Date de Naissance	Lieu de Naissance	Pays de Naissance	Nationalité	
			Date	Lieu	Pay		

Date d'arrivee dans la cor	commune
Situation E	stion Comilials (cocher la mantion correspondants)

Téléphone

Situation Familiale (cocner la mention correspondante)	Marié	Veuf	Concubinage	
соспег				
Situation Familiale (C	Célibataire	Divorcé	Pacsé	

tiffs au conjoint 2			,			T T T T T T T T T T T T T T T T T T T		
Renseignements relatifs au conjoint 2	Nom	Prénom(s)	Date de Naissance	Lieu de Naissance	Pays de Naissance	Nationalité	Date d'arrivée dans la commune	

Nom, Prénom(s)	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Pays de Naissance	Nation alité
	Ç e		53 53	5	
					,
					ı
		A			
					, .
		1	41		e
Renseignements relatifs aux autres membres de votre famille résidants à la même adresse mentionner le degré de parenté (père, mère, frère, sœur)	es mem adro	lembres de votre adresse arenté (père, mèr	e famille rés: e, frère, sœu	idants à la r r)	nême
Nom, Prénom(s)	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Pays de Naissance	Nation alité
el e					
		31			



Ramassage uniquement sur inscription téléphonique les foyers non inscrits ne seront pas collectés

La communauté de Communes du Pays de Mormal (CCPM) en partenariat avec C2Rinsertion (association d'insertion) vous propose un enlèvement de vos encombrants sur inscription.

Pourquoi ce nouveau service?

>Deux véhicules collectent les encombrants, l'un pour ce qui peut être recyclé et l'autre pour ce qui ne l'est pas, ce qui n'était pas le cas avec l'ancien système.

Pour qui?

>Les habitants des 53 communes de la CCPM.

Pour quoi ?

>Collecte à domicile de certains* déchets d'encombrants.

Combien ?

>Collecte limitée à 1 ou 2 m³ par foyer.

Comment?

>Ramassage uniquement sur inscription au 03.27.45.89.42 de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Une opératrice vous demandera le détail des déchets à évacuer et vous conseillera. Elle vous donnera la date de passage et un numéro d'inscription.



*NE SERONT PAS PRIS EN CHARGE : les déchets industriels, les matériaux explosifs, radioactifs, anatomiques et infectieux, les peintures, les huiles, les pneumatiques, les gravats, les déchets verts, tous les déchets électriques et électroniques (lave linge, réfrigérateur...) et l'amiante.

Si.





Enquête relative aux évolutions en matière de déchets sur le territoire du Pays de Mormal

Votre avis nous intéresse!

Ce questionnaire (à déposer dans votre mairie) est réservé aux habitants de la communauté de communes du Pays de Mormal.

La collecte et le traitement des déchets vont connaître des évolutions dans les prochains mois. Dès 2023, l'Etat nous oblige à étendre les consignes de tri «pour mieux trier les plastiques» (pots de yaourt, emballages souples). Parallèlement les taxes imposées par l'état aux activités polluantes (TGAP) (dont par exemple l'incinération des déchets) sont en constante augmentation, pesant ainsi sur le budget relatif au traitement de nos déchets.

Actuellement, le budget général du Pays de Mormal participe à hauteur de 700 000 € au financement de la collecte et du traitement des ordures ménagères. En 2022, ce montant pourrait atteindre 1,2 millions d'€, soit une augmentation de

Dans le même temps, la communauté de communes du Pays de Mormal travaille sur la mise en place d'une tarification incitative qui pourrait permettre aux foyers les plus vertueux de réduire le montant de leur contribution au service de collecte.

Partant de ce constat, le Pays de Mormal a travaillé sur 3 scénarios possibles qui sont aujourd'hui soumis à votre appréciation.

Scénario A





Maintien de la poubelle des ordures ménagères, retrait de la cloison du bac retrait de la cioison du bac sélectif avec changement du couvercle. Collecte en porte à porte 1 fois par semaine comme aujourd'hui pour ces 2 poubelles. Apport volontaire en point de collecte pour le verre.

→ Ce scénario nécessitera une hausse forte de la fiscalité.



Collecte OM Collecte Tri Collecte
1 fols/semaine 1 fols/15 jours en appor

Apport volontaire en point de

Ce scénario permettrait d'absorber en partie les hausses des dépenses de collecte et de traitement.

collecte pour le verre.







Maintien de la poubelle des ordures ménagères, collecte en porte à porte 1 fois par des ordures ménagères, retrait de la cloison du bac semaine. Apport volontaire sélectif avec changement du couvercle. Collecte en porte en point de collecte pour le à porte 1 fois par semaine pour les ordures ménagères, et tous les 15 jours pour le tri.

→ Ce scénario pourrait permettre une baisse plus importante des dépenses de

Quel scénario privilégiez-vous pour le Pays de Mormal? (1 seule réponse obligatoire)



(en nombre)

Âge*:

Mail *:

Conserver la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif 1 fois par semaine en porte à porte. Apport volontaire du verre.

Composition du foyer*: ...

Commune de résidence*: ...

Type d'habitation*:

Conserver la collecte des ordures ménagères 1 fois par semaine en porte à porte et collecte tri sélectif en porte à orte, 1 fois tous les 15 iours

Scénario C

Nom: Prénom: .. Oui Non

Oui O Non

* réponse obligatoire

Profession*:



Déchetteries Horaires d'hiver et d'été



Du 2 novembre au 31 mars (fermetures les jours fériés)

BAVAY et LE QUESNOY	MATIN		APRES-MIDI		
Lundi	9h00	11h45	13h30	16h45	
Mardi	9h00	11h45	13h30	16h45	
Mercredi	9h00	11h45	13h30	16h45	
Jeudi	9h00	11h45	13h30	16h45	
Vendredi	9h00	11h45	13h30	16h45	
Samedi	9h00	11h45	13h30	16h45	
Dimanche		Fe	rmé		

LANDRECI	ES
Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	
Dimanche	2

MA	MATIN		MIDI
9h00	11h45	13h30	16h45
Fermé		13h30	16h45
9h00	11h45	13h30	16h45
	Fermé		
Fer	mé	Fer	mé
Far 9h00	mé 11h45	Fer 13h30	mé 16h45
	the Assessment	13h30	16h45
9h00	11h45 11h45	13h30	16h45

POIX DU NORD
Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche
bernaumat, marining

MA	TIN	APRES-	MIDI	
9h00	11h45	13h30	16h45	
9h00 11h45		13h30	16h45	
Fermé		Fermé		
9h00	11h45	13h30	16h45	
01.00		13h30 16h		
9h00	11h45	13h30	16h45	
9h00 9h00	11h45 11h45	13h30 13h30	16h45 16h45	

Les horaires d'été

Du 1° avril au 31 octobre (fermetures les jours fériés)

BAVAY et LE QUESNOY	MATIN		APRES-MIDI		
Lundi	9h00	11h45	14h00	17h45	
Mardi	9h00	11h45	14h00	17h45	
Mercredi	9h00	11h45	14h00	17h45	
Jeudi	9h00	11h45	14h00	17h45	
Vendredi	9h00	11h45	13h00	17h45	
Samedi	9h00	11h45	13h00	17h45	
Dimanche		Fermé			

LANDRECIES	
Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	
Dimanche	

MATIN		APRES-MIDI		
11h45	14h00	17h45		
Fermé		17h45		
11h45	14h00	17h45		
Fermé		Fermé		
11h45	13h00	17h45		
11h45	13h00	17h45		
	11h45 mé 11h45 mé 11h45	11h45 14h00 mé 14h00 11h45 14h00 mé Fer		

POIX DU NORD
Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche

	POR SE				
MATIN		APRES-MIDI			
9h00	11h45	14h00	17h45		
9h00	11h45	14h00	17h45		
Fermé		Fermé			
9h00	11h45	14h00	17h45		
9h00	11h45	13h00	17h45		
9h00	11h45	13h00	17h45		
Fermé					

Service Environnement de la Communauté de Communes du Pays de Mormal 4 Avenue de la légion d'honneur 59550 Landrecies Tél: 03 27 77 52 35

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 4 MARS 2022

(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12663°02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 10 et 24 avril 2022